

Extrait du Registre des délibérations du
Conseil Municipal
de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-cinq,

Le jeudi 24 juillet à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 17 juillet 2025

Présents : Jean-Jacques GROLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOUIN, David JARRY, Guy NOGRET, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Karine BOISSONNEAU, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, Déborah DUBUIS, Benoît GOUBAND, Olivier LARMANJAT, Benoît LOISEAU.

Mme Cécile SAUVETRE a été élue secrétaire de séance.

N°2025-048 Panneau Largeasse

Suite à la dégradation d'un panneau de route, un devis a été demandé à Self Signal pour le panneau abîmé route de Vernoux en Gâtine.

Le devis établi à la somme de 1038,76 € ht soit 1.246,51 € ttc sera pris en charge par l'assurance.

Le conseil municipal à l'unanimité, après avoir entendu Monsieur le maire et après en avoir délibéré,

- **VALIDE** le devis de Self Signal pour la somme de 1.246,51€ ttc
- **AUTORISE** Monsieur le maire à prendre toutes les décisions et signer tous les documents nécessaires à la réalisation de l'opération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

Secrétaire de Maire
Cécile SAUVETRE

LARGEASSE, le 28 juillet 2025
Le Maire
Jean-Jacques GROLLEAU

